

RÉFÉRENTIEL MÉTIER

RÉFLEXOLOGUE



**COLLÉGIALE DES FÉDÉRATIONS
& SYNDICATS DE RÉFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOIN

Définition du métier de réflexologue

Le(la) réflexologue est un(e) professionnel(le) de la relation d'aide, de la prévention et du bien-être. Son champ d'action étant la gestion du stress, le mieux-être et l'accompagnement à la santé. Il(elle) favorise le processus d'auto-régulation par un toucher spécifique des zones réflexes en s'appuyant sur des mécanismes neuro-hormonaux, neuro- végétatifs et de circulation des fluides.

RÉFÉRENTIEL MÉTIER

RÉFLEXOLOGUE

BLOC DE COMPÉTENCE 1

ANALYSER LA DEMANDE ET ÉLABORER UN PROGRAMME D' ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT RÉFLEXOLOGIQUE PERSONNALISÉ

Référentiel d'activité	Référentiel de compétences	Critères et modalités d'évaluation (*)	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueillir la personne consultante ✓ Conduire un entretien structuré ✓ Analyser sa situation et de concevoir un projet d'accompagnement individualisé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser un accueil adapté à la situation de la personne ✓ Créer un climat sécurisant tout au long de l'échange ✓ Se positionner clairement selon le champ d'intervention du réflexologue ✓ Présenter et expliquer le cadre général du suivi réflexologique et le cadre plus précis de la séance en cours pour susciter l'adhésion de la personne consultante ✓ Accueillir, analyser et hiérarchiser les besoins de la personne dans le but de réaliser un bilan réflexologique ✓ Collecter les informations nécessaires à la construction d'un programme d'accompagnement réflexologique personnalisé ✓ S'assurer qu'il n'y a pas de contreindications empêchant la mise en place d'un protocole réflexologique ✓ Définir un plan d'action en tenant compte des priorités fixées avec la personne consultante et en fonction de sa situation ✓ Présenter et expliquer le déroulement global du suivi réflexologique et le cadre plus précis de la séance en cours pour susciter l'adhésion de la personne consultante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en situation professionnelle : reconstitutions de conduite d'entretien, analyse des besoins et production d'un protocole adapté) : le candidat joue le rôle du réflexologue et un modèle celui de la personne consultante ✓ Dans sa reconstitution, le candidat devra : <ul style="list-style-type: none"> ➢ accueillir la personne, identifier ses besoins et la raison de sa venue ➢ vérifier les indications et les contreindications ➢ élaborer un programme d'action en vue de débiter une séance de réflexologie, en expliquant à la personne le déroulement de la séance et les protocoles appliqués ✓ Rapport d'activité et soutenance ✓ Analyse de pratique ✓ Supervision 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La qualité et l'utilisation des outils d'accueil et d'échange avec la personne ✓ Le candidat a instauré un climat sécurisant lors de l'entretien préalable à la séance ✓ Le candidat a su introduire et présenter clairement sa technique et son champ d'action ✓ Le candidat s'est assuré de l'absence de contre-indications Le candidat a bien cerné les besoins de la personne ✓ Le candidat a bien réalisé le bilan réflexologique correspondant aux besoins de la personne ✓ Le candidat a su présenter et expliquer le protocole adapté à la personne et la hiérarchie qu'il a établi en fonction des besoins exprimés

RÉFÉRENTIEL MÉTIER

RÉFLEXOLOGUE

BLOC DE COMPÉTENCE 2

METTRE EN ŒUVRE DES PROTOCOLES DE RELAXATION ET / OU DE STIMULATION RÉFLEXES

Référentiel d'activité	Référentiel de compétences	Critères et modalités d'évaluation (*)	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des séances de réflexologie en mettant en oeuvre des protocoles individualisés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyser la situation présentée par la personne consultante (diagnostic posé par un médecin, traitements en cours, signes cliniques, etc.) en fonction des connaissances acquises en anatomie et physiologie générale, afin d'évaluer la pertinence du protocole réflexologique et d'en adapter le contenu ✓ Mettre en lien les déséquilibres ou troubles décrits par la personne consultante et les mécanismes physiologiques, nerveux et émotionnels impliqués (prise en compte des sensations corporelles, des pensées, des émotions et de la vitalité) ✓ Mettre en oeuvre des protocoles de relaxation et /ou de stimulation réflexes ✓ Adapter pendant la séance le programme d'accompagnement réflexologique initialement proposé ✓ Veiller au confort de la personne et au respect des règles d'hygiène ✓ Être attentif aux ressentis de la personne et aux émotions émergentes ✓ Gérer le déroulement de la séance ✓ Effectuer un bilan de fin de séance ✓ Échanger et proposer, si besoin, un suivi afin d'optimiser la prise en charge de la personne dans le cadre de la prévention du capital santé et le bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en situation professionnelle reconstituées de séance, élaboration d'un protocole adapté et individualisé, proposition d'un suivi personnalisé) : le candidat joue le rôle du réflexologue et un modèle celui de la personne consultante ✓ Dans sa reconstitution, le candidat devra : <ul style="list-style-type: none"> ➢ mettre en oeuvre le protocole choisi de relaxation et/ ou de stimulation réflexe ➢ savoir l'exécuter, le maîtriser et l'adapter pendant la séance et selon les ressentis (physique et/ou émotionnels) de la personne ➢ savoir finaliser et gérer la fin de la séance, le candidat doit être capable de présenter à la personne consultante son bilan réflexologique et proposer, si cela semble nécessaire, le suivi en le justifiant ✓ Rapport d'activité et soutenance ✓ Analyse de pratique ✓ Supervision 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le candidat est évalué sur sa tenue vestimentaire et les normes d'hygiène mise en oeuvre dans sa pratique ✓ Le candidat est évalué sur la pertinence du protocole choisi Le candidat est évalué sur la précision d'exécution des techniques et des gestes appliqués ✓ Le candidat est évalué sur la qualité d'écoute, sa posture professionnelle dans l'échange et sa capacité d'adaptation auprès de la personne (valide ou en situation de handicap et selon l'âge de la personne consultante) ✓ Le candidat est évalué sur l'accompagnement de la personne en fin de séance et sur la présentation des suites qu'il peut proposer

RÉFÉRENTIEL MÉTIER

RÉFLEXOLOGUE

BLOC DE COMPÉTENCE 3

GÉRER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE RÉFLEXOLOGUE

Référentiel d'activité	Référentiel de compétences	Critères et modalités d'évaluation (*)	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer et gérer une structure porteuse de l'activité professionnelle dans ses aspects juridiques, financiers et matériels ✓ Conduire un projet de lancement d'activité ✓ Construire un plan d'action commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répondre aux obligations légales et administratives ✓ Se tenir informé et appliquer les règles sanitaires imposées par les autorités, le cas échéant ✓ Réaliser et actualiser des supports de communication ✓ Présenter de manière claire et non équivoque la réflexologie et le métier de réflexologue au regard de la législation applicable à la profession et de sa place dans le secteur du bien-être et de la prévention ✓ Perfectionner régulièrement ses savoirs, ses savoir-être et savoir-faire essentiels à l'activité professionnelle de réflexologue ✓ S'informer sur l'évolution du métier ✓ Assurer une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant le développement des activités de réflexologue ✓ Savoir solliciter et activer le réseau partenarial 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du projet professionnel : le candidat présente son dossier (projet professionnel) décrivant son parcours professionnel, puis le présente sous forme d'une soutenance orale ✓ Analyse de pratique ✓ Supervision 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le candidat est évalué sur la recevabilité et la cohérence de son projet professionnel ✓ Le candidat est évalué sur la précision de ses explications et sur le choix du vocabulaire clair et non équivoque ✓ Le candidat est évalué sur la qualité de sa prestation orale ✓ Le candidat est évalué sur le verbatim et les éléments de langage choisis qui doivent être adaptés à la profession et respectueux du droit en vigueur

(*) Modalités d'acquisition des apprentissages en techniques réflexes : présentiel
 Modalités d'évaluation de ces apprentissages : présentiel
 Modalités d'acquisition des autres apprentissages : présentiel, distanciel, mixte
 Modalités d'évaluation pour ces apprentissages : présentiel ou mixte